

Règlement du Jeu Concours Facebook – Gagnez une Carte Cadeau d’une valeur de 50 €

Dans le cadre de la grande chasse aux trésors « Sur les traces de l’agneau d’Or » la commune de Saint-Jean-le-Blanc organise un jeu concours sur Facebook. Voici les règles à suivre pour participer et tenter de gagner une carte cadeau par tirage au sort.

1. Conditions de participation

Liker et partager la publication du jeu concours « sur les traces de l’agneau d’Or » sur votre profil Facebook en mode public pour tenter de gagner une carte cadeau Truffaut d’une valeur de 50 €

Durée du jeu : Le jeu concours se déroule du 16 juin au 31 juillet inclus.

La participation au jeu concours est gratuite et ouverte à tous sans restriction d’âge ou de lieu de résidence.

Chaque participant peut partager la publication autant de fois qu’il le souhaite, mais une seule participation sera prise en compte pour le tirage au sort.

2. Responsabilité et sécurité

Respect des règles de Facebook : Les participants doivent respecter les règles de communauté de Facebook.

Responsabilité : La commune décline toute responsabilité en cas de problème technique ou de non-respect des règles de participation.

3. Récompenses

Une carte cadeau Truffaut d'une valeur de 50 € sera offerte au gagnant.

Tirage au sort : Le gagnant sera sélectionné par tirage au sort parmi tous les participants ayant liké et partagé la publication.

Annonce du gagnant : Le gagnant sera annoncé sur la page Facebook de la commune de Saint-Jean-le-Blanc.

Modalités de remise du lot : Le gagnant sera contacté par message privé sur Facebook pour organiser la remise de la carte cadeau.

4. Données personnelles et communication

Données personnelles : Les données personnelles des participants ne seront utilisées que pour le tirage au sort et la remise du lot.

Communication : Le gagnant pourra, s'il le souhaite, être mis en avant dans une publication Facebook spéciale.

Pour toute question, rendez-vous sur la page Facebook de la commune ou contactez-nous via nos réseaux sociaux. Bonne chance à tous !

Règlement de la Chasse aux Trésors – Été 2025

Commune de Saint-Jean-le-Blanc

Dans le cadre de ses animations estivales, la commune de Saint-Jean-le-Blanc organise une grande chasse aux trésors ouverte à tous. Voici les règles à suivre pour participer à cette aventure ludique.

1. Participation

- **Gratuite, sans inscription** : tout le monde peut jouer, sans formalité préalable.
- **Objectif du jeu** : retrouver **5 agneaux dorés** cachés sur le domaine public de Saint-Jean-le-Blanc.
- Des **indices** seront régulièrement diffusés sur les pages **Facebook** et **Instagram** de la commune.
- Chaque agneau mesure environ **5 cm** et porte une **étiquette avec un code unique**. Pour valider une découverte, il suffit d'envoyer ce code au numéro indiqué sur l'étiquette (numéro gratuit et non surtaxé) avec nom, prénom
- Un participant peut retrouver **plusieurs agneaux** et gagner plusieurs cadeaux

2. Conditions de participation

- Jeu **ouvert à tous**, sans restriction d'âge ou de lieu de résidence.
- La chasse se déroule **exclusivement à Saint-Jean-le-Blanc**, sur le domaine public.
- **Durée du jeu** : du **28 juin au 2 août 2025** inclus.
- Les **solutions** et les **récompenses** seront remises **au plus tard le 6 septembre**, selon la disponibilité des gagnants.

3. Responsabilité et sécurité

- Chaque participant est **responsable de sa propre sécurité**.
- La commune **décline toute responsabilité** en cas d'accident, de blessure ou de dommage matériel.
- Tous les agneaux sont **accessibles sans danger** : pas besoin de creuser, d'escalader ou d'entrer sur des propriétés privées.
- **Les détecteurs de métaux sont inutiles** : les agneaux ne sont pas repérables avec ce type d'appareil.

4. Récompenses

- Chaque agneau retrouvé donne droit à un **cadeau d'une valeur approximative de 150 €**, offert par les commerçants locaux et la commune.
- Les gagnants seront également **mis à l'honneur** sur les supports de communication de la ville.
- Les modalités de remise des lots seront précisées aux gagnants après validation du code.

- Une **dotacion totale d'environ 750 €** est prévue, comprenant :

1 carte cadeau Truffaut d'une valeur de 50 € + 1 livre sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc + cadeaux commerçants d'une valeur de 50 euros par agneau

Avec la participation des partenaires : Horlogerie Lambert, Exelec, Val Equipement, My Big Bang, Epicerie « Votre marché », Axa, Truffaut, Restaurant Chez Meuh-Meuh, l'association l'Union des Commerçants Albijohanniciens (UCA), Confiez-vous, Optic 2000, Intermaché, Clic Taxis, Jardin des écoliers, la Besace, Armurerie Nicolas Bourgogne

5. Données personnelles et communication

- **Aucune donnée personnelle** ne sera collectée.
- Les gagnants pourront, **s'ils le souhaitent**, être mis en avant dans une **publication Facebook** spéciale à l'issue de la chasse.

Pour toute question, rendez-vous sur le site de la commune ou nos réseaux sociaux. Bonne chasse !